COMMUNE DE COSSÉ EN CHAMPAGNE SÉANCE DU JEUDI 15 MAI 2014 A 20H30 COMPTE RENDU

Date de convocation : 05/05/2014 Date d'affichage : 05/05/2014 Conseillers en exercice : 11 Présents: 11 Votants: 11

L'an deux mil quatorze, le quinze mai à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude MORAND Maire.

Etaient présents : MMES M-C MORAND, S. FOURMOND, C. DAVID et Ms Ch. HERBERT, R. OGER, S. COIGNARD,

M. BAUDOUIN, G BELAIR, St. FOUCHER, J-J LISSILLOUR et J-F GARREAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent: Néant

Sonia FOURMOND a été nommée secrétaire de séance.

Marie-Jo MESNIL, secrétaire de mairie assistait également à la présente séance.

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 8 avril 2014 ;
- 2) Le Conseil donne son accord pour rajouter à l'ordre du jour la demande de subvention pour la classe transplantée présentée ce jour par Mathilde Guerrier enseignante et directrice de l'école.
- 3) Rapport de la commission voirie
 - Commande de pierres
 - Curage des fossés chemin de la Veillonnière
 - Ecoulement des eaux pluviales à La Morinière
 - Circulation en agglomération

FOURNITURE DE PIERRE POUR LES CHEMINS 96 m3

	Fourniture 0/20			Transport
	secondaire		transport	et pierre
	€/ m3 HT départ			
	carrière	€/ m3 livré	€/h	
Carrières de Saint				
Denis	9,0	12	€ 60	
Gasnier				1 999,68 €

La Morinière

	piège à eau		Raccord	Total
		1		
EUROVIA	325,00 €		175,00 €	1 500,00 €
		1		
GASNIER	276,30 €		350,00 €	1 626,30 €

Curage des fossés

la veillonnière

	Curage des fossés			
	130 ml	Arasements 100 ml	replis de chantier	Total
EUROVIA	507,00 €	400,00 €	225,00 €	1 132,00 €
GASNIER		500,00 €		800,00€

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christian Herbert rendant compte de la commission voirie du 26 avril 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, confie

300,00€

La fourniture et le transport de la pierre pour les chemins communaux à l'entreprise GASNIER ;

Le curage et le débernage du chemin de la Veillonnière à l'entreprise GASNIER, après échange et accord avec Monsieur Lesourd, et le propriétaire riverain ;

La pose et la fourniture du piège à eau à l'entreprise EUROVIA.

4) Communication

Internet : Présentation du site en cours de réalisation

Christian Herbert présente le travail qu'il a réalisé sur le site Internet de la commune de Cossé en Champagne et invite l'ensemble des conseillers à lui communiquer toutes les informations utiles à publier et à mettre à jour.

Babillarde : Présentation du projet

Après avoir échangé sur les différents visuels, une maquette sera proposée lors de la prochaine séance.

5) Demande de subvention du Comité des fêtes ;

Considérant la demande de subvention tardive du Comité des fêtes, Considérant le manque de communication entre le Comité des fêtes et le Conseil municipal, Le Conseil charge Mme le Maire de rencontrer Aurélien Rouillère, président du Comité des fêtes afin d'échanger sur les objectifs du comité et de reporter la décision relative à la subvention lors de la prochaine séance.

6) Demande de subvention pour la classe transplantée présentée ce jour par Mathilde Guerrier enseignante et directrice de l'école

Le Conseil Municipal donne son accord pour verser une subvention d'un montant de 1 225 € à l'Association des Parents d'Elèves, laquelle finance la classe transplantée :

Lieu du voyage de découverte	Courseulles-sur-Mer (Calvados)
Dates	du 26 au 28 mai 2014.
Budget total	5 708.40 € financé au tiers par les famille-APE-Communes
Subvention sollicitée à la commune de Cossé	1 225 € pour 14 enfants de Cossé (87.50 € / enfant)

7) Renouvellement de matériel informatique en partenariat avec le SIAEP; Renouvellement du matériel informatique

Madame le Maire.

Considérant que le matériel informatique existant acquis en 2009 en commun avec la commune de Cossé en Champagne n'est plus opérationnel,

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le matériel informatique,

Considérant la répartition de financement du matériel informatique comme suit :

Prise en charge par le SIAEP de Cossé en Champagne : 40%

Prise en charge par la commune : 60 %

Considérant que le matériel est financé par le SIAEP de Cossé en Champagne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Donne son accord pour renouveler le matériel informatique,

Accepte le devis de la société CONTY à hauteur de 1517 € HT comprenant l'acquisition du Micro, écran, logiciel bureautique et installation ,

Autorise Madame le Maire à reverser au SIAEP de Cossé en Champagne la part de 60 % du coût total hors taxe,

Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

8) Questions diverses.

Tour de garde pour les élections européennes du 25 mai

	Le 25 mai 2014
De 8 H à 10 H 30	J-F Garreau – M-C Morand Cécilia Refour
De 10 H 30 à 13 H	Lucienne Lesourd – Christian et Catherine Herbert
De 13 H à 15 H 30	J-J Lissillour – Mickaël Oger – Paul Pousset
De 15 H 30 à 18 H	Guillaume Belair – Sonia Fourmond - M-C Morand
Dépouillement	Cécile Sonia JJL MCM MJMM

Date des prochaines séances :

Jeudi 5 juin à 20h00 avec visite des bâtiments communaux Jeudi 3 juillet à 20h30